



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

<p style="text-align: center;">RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION Du 26 avril 2016</p>
--

Lors de sa séance du 26 avril 2016, le Conseil d'administration a :

- Validé, sur les indications des commissions financières qui s'étaient préalablement réunies par pôle, les comptes administratifs 2015
 - Du siège et de la gestion propre
 - Du pôle Enfance et Familles
 - Du pôle Formation Insertion
 - Du pôle Personnes Agées, Personnes Handicapées
- Fait un point d'étape sur la renégociation des dotations budgétaires des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens de la prévention spécialisée et de la protection de l'enfance.
- Entendu les bilans et perspectives de :
 - La prévention spécialisée
 - La lutte contre les exclusions.
- Fait un point sur le projet de résidence seniors de Kérentrée à Pont l'Abbé.
- Fait le point sur la situation de l'association ADMR de Quimper.
- Reçu une information sur les comptes 2015 des sociétés par actions simplifiées :
 - A Toute Vapeur
 - Kerbernez Restauration
 - Transport Ouest Plusss
 - Ainsi que sur la Société Civile Immobilière « Accueil de Jour Providence »
- Été informé des rencontres récentes avec la Présidente et le Vice-Président du Conseil Départemental du Finistère (dans le cadre du projet départemental et de l'Uriopss).
- Décidé, au vu des informations circulant à propos de ses pratiques, de retirer ses comptes de la Société Générale agissant selon des principes non-conformes avec les valeurs de la Fondation.
- Validé la mise à disposition d'une bande de terre permettant à la commune de Plomelin l'aménagement d'un chemin piétonnier.

A l'issue de ce conseil d'administration, les administrateurs ont reçus les représentants syndicaux dans le cadre de la première réunion du conseil des politiques sociales de la Fondation.